

Votants : 79  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 18 septembre 2020

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 septembre 2020

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE D'UNE BANDE DE TERRAIN DE 126 M<sup>2</sup> ENVIRON SUR LE PARC D'ACTIVITES MENDES-FRANCE (NIORT) A LA SCI BB IMMO

#### **Titulaires présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Christelle CHASSAGNE à Bastien MARCHIVE, Guillaume JUIN à Eric PERSAIS, Gérard LEFEVRE à Jérôme BALOGE, Jérémy ROBINEAU à Gérard EPOULET, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL

#### **Titulaires absents suppléés :**

Clément COHEN par Anne ULVOAS, Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN

#### **Titulaires absents :**

Annick BAMBERGER, Michel PAILLEY

#### **Titulaire absent excusé :**

Gérard LABORDERIE

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Eric PERSAIS

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20200928-C37-09-2020-DE  
Date de télétransmission : 07/10/2020  
Date de réception préfecture : 07/10/2020

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 SEPTEMBRE 2020

#### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE D'UNE BANDE DE TERRAIN DE 126 M<sup>2</sup> ENVIRON SUR LE PARC D'ACTIVITES MENDES-FRANCE (NIORT) A LA SCI BB IMMO

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Vu la proposition de cession de la Communauté d'Agglomération du Niortais en date du 19 juin 2020,

Vu le courrier d'acceptation de Madame Stéphanie BONTEMPS du 30 juin 2020,

La S.C.I. BB IMMO est propriétaire de la parcelle HX117, située sur le Parc d'Activités "Mendès-France", rue Condorcet, à Niort, sur laquelle est construit un bâtiment constitué de deux cellules, louées à Monsieur Butin pour l'exploitation des activités "Laser Game 79" et "Park Aventure 79".

Dans le cadre de ses activités, Monsieur Butin a fait aménager deux issues de secours localisées à l'arrière des bâtiments (en limite de propriété) et ouvrant sur les terrains de tiers.

L'issue de secours "Park Aventure 79" ouvre ainsi sur la parcelle HX167, propriété de la Communauté d'Agglomération du Niortais, et n'a fait l'objet d'aucune autorisation ou servitude.

Afin de permettre au propriétaire du bâtiment et à l'exploitant de disposer d'une sortie sur la rue Humboldt, pour l'évacuation de personnes en cas de sinistre, il est proposé que la Communauté d'Agglomération du Niortais cède à la S.C.I. BB IMMO, une bande de terrain de 126 m<sup>2</sup> environ (d'une largeur de l'ordre de 1,5 mètre) à détacher de la parcelle HX167, aux conditions suivantes :

- Cession du terrain à l'Euro Symbolique et prise en charge des frais de division-bornage par la Communauté d'Agglomération du Niortais ;
- Prise en charge des frais d'acte notariés et de clôture du terrain par la S.C.I. BB IMMO ;
- Engagement de la S.C.I. BB IMMO à réaliser l'entretien régulier du terrain.

Le Conseil d'Agglomération :

- Cède à la S.C.I. BB IMMO, représentée par sa co-gérante, Madame Stéphanie BONTEMPS, domiciliée 5 bis rue des Vergers à DOMPIERRE/mer (17139), une bande de terrain de 126 m<sup>2</sup> environ, située sur le Parc d'Activités "Mendès-France" à Niort, selon les modalités précisées ci-dessus ;
- Approuve cette cession à l'Euro Symbolique, cette bande de terrain n'ayant pas de valeur intrinsèque ;
- Conditionne cette vente à la signature d'un acte de vente qui devra impérativement intervenir dans un délai de 6 mois maximum à compter de la présente délibération ;

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Jérôme BALOGE**

**Président**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20200928-C37-09-2020-DE  
Date de télétransmission : 07/10/2020  
Date de réception préfecture : 07/10/2020